

**Liste d'Emargements des Membres du Conseil Municipal
présents le 31 mai 2024**

Nom	Signature ou absence
Alain LÉBOUC	
Christian DERMONT	
Matthieu CLAEYS	
Natacha BEAUFILS	Donne pouvoir à Christian DERMONT
Alicia HUE	
Guillaume RIGAUX	
Etienne ROSE	
Jean-Marie STRAUAUX	
Laura NICOLAS	
Kévin CORRUBLE	

**Liste d'Emargements des Membres du Conseil Municipal
Approbation du Compte Rendu du 16 avril 2024**

Nom	Signature ou absence
Alain LÉBOUC	
Christian DERMONT	
Matthieu CLAEYS	
Natacha BEAUFILS	
Alicia HUE	
Guillaume RIGAUX	
Etienne ROSE	
Jean-Marie STRAUAUX	
Laurent THAFOURNEL	
Laura NICOLAS	
Kévin CORRUBLE	

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 31 mai 2024
Séance ordinaire

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 22 mai 2024 s'est réuni à la salle communale d'Amfreville-les-Champs sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain Lebouc, Christian Dermont, Matthieu Claeys, Alicia Hue, Laura Nicolas et Jean-Marie travaux

Absents excusés : Kévin Corruble, Guillaume Rigaux, Etienne Rose et Natacha Beaufiles

Absent non excusé : et

Pouvoirs : Natacha Beaufiles donne pouvoir à Christian Dermont
Etienne Rose donne pouvoir à Laura Nicolas
Kévin Corruble donne pouvoir à Alain Lebouc

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 20h45

Élection du secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT)
Matthieu Claeys à l'unanimité

Approbation du Compte Rendu du 16 avril 2024

Le compte rendu de la séance du 16 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

<u>Arrêtés Municipaux</u>

Liste des Arrêtés municipaux du maire :

- 9-2024 Arrêté de circulation RD27 route de Berville

Rapport des commissions

<u>Commission</u>	<u>Délégué</u>	<u>Remarques</u>
SMAEPA	A. LÉBOUC	
SMBV	C. DERMONT	
COM-COM		
ÉCOLES		Les PPMS (attentat et risques majeurs) ont été effectués et il n'y a peu de dysfonctionnement. L'aide au devoir étant bien déroulé sera reconduite l'an prochain.

<u>DÉLIBÉRATIONS</u>

2024_05_01

**MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – PRISE DE LA
COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT
LIEU ET CARTE COMMUNALE**

*Vu le code général des collectivités locales et notamment ses articles L5214-1 à L5214-29 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2021 portant modification des statuts de la communauté de communes Plateau de Caux ;
Vu la compétence de la Communauté de communes « Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions communautaires » ;
Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 modifiée pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, dite loi ALUR, et notamment l'article 136 ;
Vu la délibération du conseil communautaire du 9 avril 2024 approuvant la prise de compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » et adoptant le projet de modification des statuts de la communauté de communes.*

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- D'émettre un avis favorable à la prise de compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » et à la modification des statuts de la communauté de communes,
- De charger Monsieur le Maire de notifier la présente délibération aux services préfectoraux et de la Communauté de communes.

<u>Informations</u>

- **Tableau des présences pour la tenue du bureau de vote en date du 09 juin 2024 (élections européennes)**
- **Démission de Monsieur Laurent Thafournel, conseiller municipal**
- **Projet éolien du Sarouët (Boudeville, Vibeuf et Ouville l'Abbaye)**
- **Mise à jour du tableau des congés d'été 2024**

<u>Question diverse</u>

le mercredi 18 septembre 2024 - 19h00 à la Salle communale

<i>Liste des Délibérations examinées lors de la séance du Conseil Municipal du 16 avril 2024</i>

N° 2024_05_01	<u>MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES - PRISE DE LA COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE</u>	<u>Acceptée</u>
----------------------	---	------------------------

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h45

Fait à Amfreville-les-Champs, le 31 mai 2024

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Alain Lebouc

Alicia Hue